

Mardi 16 juillet 2019 – 14:00

Expertise comptable en entreprise : un partenariat pour lancer une dynamique professionnelle en Pays de Loire

L'Institut des diplômés d'expertise comptable en entreprise (ECE) et l'Ordre des experts-comptables des Pays de Loire ont conclu un partenariat lors de l'Assemblée générale de l'Ordre qui s'est tenue le 11 juillet 2019, à la Baule.



Jean-Paul Ménager, Philippe Grillault- Laroche, Olivier Charbonneau et Charles-René Tandé.

Le 11 juillet 2019, à la Baule, un partenariat a été signé entre l'Ordre des experts-comptables des Pays de Loire et l'Institut des diplômés d'Expertise Comptable en Entreprise (ECE), au cours de l'assemblée générale de l'Ordre.

Jean-Paul Ménager, président l'Ordre des experts-comptables des Pays de Loire, a introduit le partenariat dont Philippe Grillault Laroche, vice-président d'ECE, a ensuite présenté les grandes lignes. L'article 10 de la loi Pacte promulguée le 23 mai 2019, qui a reconnu le statut de diplômé d'expertise comptable en entreprise, permet d'envisager en France le rapprochement des diplômés exerçant en cabinet avec ceux qui exercent ailleurs, en entreprise, dans l'administration et dans

l'enseignement. L'enjeu est de constituer une profession comptable élargie, à l'instar de ce qui existe déjà dans d'autres pays européens.

A l'issue de cette présentation, le document a été signé devant l'assemblée par Jean-Paul Ménager, Philippe Grillault Laroche et Olivier Charbonneau, président d'ECE région Pays de Loire, en présence de Charles-René Tandé, président du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables.

Ce partenariat comprend cinq objectifs :

- contribuer à mieux faire connaître le diplôme d'expertise comptable, les différents choix de carrières possibles, la diversité des missions des Experts Comptables ;
- permettre aux diplômés d'expertise comptable en entreprise de participer aux différents événements organisés par l'Ordre, tels par exemple : conférences, club fiscal, club social...
- favoriser le rapprochement des diplômés d'expertise comptable en entreprise avec les Experts-Comptables inscrits au tableau de l'Ordre de la région Pays de Loire ;
- faire témoigner des diplômés d'expertise comptable en entreprise sur leurs missions et problématiques afin de mettre en avant la valeur que peuvent apporter les experts-comptables sur ces nombreux sujets au-delà des missions récurrentes : international, stratégie, innovation, digitalisation, croissance externe... ;
- échanger des informations, permettant notamment de contribuer à la promotion de la reconversion professionnelle vers la profession d'expert-comptable, à la fois des diplômés d'expertise comptable et des cadres financiers en entreprise dans le cadre de l'article 7 bis, ainsi qu'à la lutte contre l'exercice illégal de la profession en Pays de Loire.

Ce projet interactif sera mis en œuvre par un comité de pilotage composé de membres de chaque instance, qui définira les modalités pratiques du partenariat, accompagnera la démarche, diffusera l'information en Pays de Loire, et créera le cas échéant des groupes de travail opérationnels.

Les membres d'ECE bénéficieront d'un libre accès aux manifestations et aux formations organisés par l'Ordre des experts-comptables des Pays de Loire aux mêmes conditions que celles des experts-comptables inscrits au tableau de l'Ordre.

Philippe Grillault Laroche est convaincu que "cette offre, qui s'inscrit dans le prolongement de celle du Conseil supérieur, renforcera la qualité de nos relations en Pays de Loire et augmentera l'attractivité de la profession".

Jean-Paul Ménager appuie cette perspective et se réjouit de ce partenariat régional qu'il envisage comme « une opportunité de rayonnement de la grande famille comptable ».

A propos d'ECE

Depuis 1995, ECE rassemble les diplômés d'expertise comptable exerçant différentes fonctions dans les entreprises, l'administration et l'enseignement. ECE est également une des composantes, aux côtés de l'Ordre des experts-comptables, permettant la représentation des diplômés d'expertise comptable. ECE est indépendant de tout mandat syndical ou politique. Près de la moitié des diplômés exercent en entreprise.

A propos de l'Ordre des experts-comptables des Pays de Loire

En Pays de Loire, le réseau constitué par 914 experts-comptables contribue par son dynamisme et la qualité de son conseil au développement de toute la région. Avec près de 7600 collaborateurs et stagiaires, ils accompagnent de nombreux chefs d'entreprise au quotidien dans la gestion de leur entreprise.